

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE
du jury du concours
d'Adjoint d'animation Principal de 2^{ème} classe
Session 2025

SOMMAIRE :

1 - LES PRINCIPAUX CHIFFRES	2
2 - PLANNING.....	3
3 - LES MEMBRES DU JURY	4
4 - TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EPREUVES	5
5 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION A CONCOURIR.....	6
6 - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS – ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ	10
7 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSIBILITÉ	12
8 - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS - ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION	15
9 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION.....	17
10 - FICHE TECHNIQUE	20

1 - LES PRINCIPAUX CHIFFRES

Session	2023			2025		
Concours	Externe	Interne	3 ^{ème} concours	Externe	Interne	3 ^{ème} concours
Nombre de postes	24	24	12	30	24	6
Candidats admis à concourir	45	60	7	53	42	3
Candidats présents épreuve écrite	28	45	4	31	35	1
% présents « écrit » / admis à concourir	62%	75%	57%	58%	83%	33%
Moyenne épreuve écrite	10.98	QCM : 11.32	Q sur CT : 8	14.3	QCM : 13.2	Q sur CT : 7
		Note : 9.4	Cas pratique : 10,4		Note : 9.7	Cas pratique : 13.3
Seuil d'admissibilité	9.00	9.50	10.80	11	10	10,75
Candidats autorisés à passer l'épreuve orale	26	32	2	31	28	1
% admissibles / candidats présents « écrit »	93%	71%	50%	100%	80%	100%
Candidats présents épreuve orale	26	31	2	31	28	1
% présents « oral » / admissibles»	100%	97%	100%	100%	100%	100%
Moyenne épreuve orale	14.19	12.65	11.50	11,98	11,07	16
Seuil d'admission	10,00	10,00	10,00	10,50	10,00	13,00
Nombre de candidats admis	25	25	1	25	20	1
% admis / admis à concourir	56%	42%	14%	47%	48%	33%%

2 - PLANNING

Nombre de postes ouverts : 60

Externe	Interne	3 ^{ème} concours
30	24	6

Début des retraits de dossiers	Mardi 1 ^{er} octobre 2024
Fin des retraits de dossiers	Mercredi 6 novembre 2024
Date limite de dépôt des dossiers	Jeudi 14 novembre 2024
Épreuves écrites d'admissibilité (Externe, interne et 3 ^{ème} concours)	Jeudi 27 mars 2025

INFORMATIONS CONCERNANT LES MEMBRES DU JURY

Mercredi 7 mai 2025	Jury des admissibilités <i>A partir de 10h00 (prévoir 2h00)</i>	CDG 38
Mardi 3 et mercredi 4 juin 2025	Épreuves orales d'admission <i>(Toute la journée)</i>	
Mardi 10 juin 2025	Jury des admissions <i>A partir de 10h00 (prévoir 2h00)</i>	

INFORMATIONS CONCERNANT LES CORRECTEURS

Mercredi 2 avril 2025	Début de la correction
Mercredi 28 mai 2025	Fin de la correction et saisie des notes

Diffusion des résultats d'admissibilité	Lundi 12 mai 2025
Diffusion des résultats d'admission	Mercredi 11 juin 2025

3 - LES MEMBRES DU JURY

Nom	Qualité
BAKHTAR Rkia	Fonctionnaire - Représentant du personnel - Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan
CHERROUF Rachida	Fonctionnaire - Directrice pole action éducative et vie scolaire - Ambérieu en Bugey
FRAGOLA Annie	Elue - Adjointe au maire – Crolles Présidente du jury
JOUBE Didier	Personnalité qualifiée - Responsable RH - Grenoble
OUSSALAH Arezki	Personnalité qualifiée - Coordinateur Enfance Jeunesse - Saint Clair du Rhône
PLANEL Nicolas	Fonctionnaire - Directeur des Ressources Humaines - Tournon sur Rhône
PROSPER Nathalie	Personnalité qualifiée - Animatrice territoriale - Villefontaine
STRECKER Marie Noëlle	Elue - Adjointe au maire - Claix
TOSCANO Sam	Elu - Adjoint au Maire - Pont de Claix Vice-président du jury

4 - TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EPREUVES

Concours externe	<u>Epreuve d'admissibilité :</u> Questionnaire à choix multiples portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales ainsi qu'à la compréhension de consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice des missions incombant aux membres du cadre d'emplois concerné. (Durée 45mn ; coefficient 1). <u>Epreuve d'admission :</u> Un entretien permettant d'apprécier la motivation du candidat et son aptitude à exercer les missions incombant aux membres du cadre d'emplois concerné (durée : 15 minutes ; coefficient 2).
Concours interne	<u>Epreuves d'admissibilité :</u> 1° Un questionnaire à choix multiples portant sur des questions relatives notamment à l'accueil, la compréhension du public, la protection et les droits de l'enfant. (Durée : 45 minutes ; coefficient 3). 2° La rédaction d'une note à partir d'un texte ou d'un article de presse relatif à l'animation (Durée : 2 heures ; coefficient 2). <u>Epreuve d'admission :</u> Entretien après une préparation de vingt minutes à partir, au choix du candidat au moment de l'épreuve, soit d'une question, soit d'un texte, soit d'un document graphique ou visuel choisis de manière à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, ses motivations et son aptitude à exercer sa profession dans le cadre des missions dévolues aux membres de ce cadre d'emplois. (Durée : 20 minutes ; coefficient 4)
3^{ème} concours	<u>Epreuves d'admissibilité :</u> 1° Une série de questions portant sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales. (Durée : 45 minutes ; coefficient 2). 2° Une série de questions portant sur la résolution d'un cas pratique relatif à une situation à laquelle un adjoint territorial d'animation principal de 2^e classe peut être confronté. (Durée : 1h30 ; coefficient 3). <u>Epreuve d'admission :</u> Un entretien débutant par une présentation par le candidat de son expérience destiné à apprécier les qualités d'analyse et de réflexion du candidat ainsi que sa motivation à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois. (Durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 4).

5 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION A CONCOURIR

Rappel des conditions d'admission à concourir :

Concours externe :

- Être titulaire d'un titre ou diplôme professionnel délivré au nom de l'Etat et inscrit au RNCP, classé au minimum au niveau 3 et délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emploi ou d'une décision favorable de la commission d'équivalence de diplôme ou reconnaissance de l'expérience professionnelle.
- Une dérogation est accordée aux mères et pères d'au moins trois enfants ou aux sportifs de haut niveau sur présentation de pièces justificatives.

2 annulations d'inscription

20 candidats admis sous réserve pour les raisons suivantes :

- Rejet de diplôme, proposition de reconnaissance d'équivalence de diplôme ou d'expérience professionnelle (14)
- Aucune pièce justificative présentée (5)
- Dérogation 3 enfants incomplète (1)

dont 0 finalement admis à concourir (1 présent mais sans la pièce justificative adéquate)

Concours interne :

- Il est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier au 1er janvier de l'année du concours, d'une année au moins de services publics effectifs.
- Les candidats doivent également être en activité le jour de la clôture des inscriptions.

1 annulation d'inscription

2 candidats admis sous réserves pour les raisons suivantes :

- Aucune pièce justificative présentée
- Etat de service manquant

dont 0 finalement admises à concourir

3^{ème} concours :

- Justifier de l'exercice pendant une période de quatre ans au moins soit d'une ou de plusieurs activités professionnelles accomplies dans le secteur privé, soit d'un ou plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, soit d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.

La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public. Toutefois, cette règle ne fait pas obstacle à ce que les activités syndicales des candidats soumis à l'article 23 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires soient prises en compte pour l'accès à ces concours.

La durée du contrat d'apprentissage et du contrat de professionnalisation est décomptée dans le calcul de la durée d'activité professionnelle exigée pour se présenter au concours.

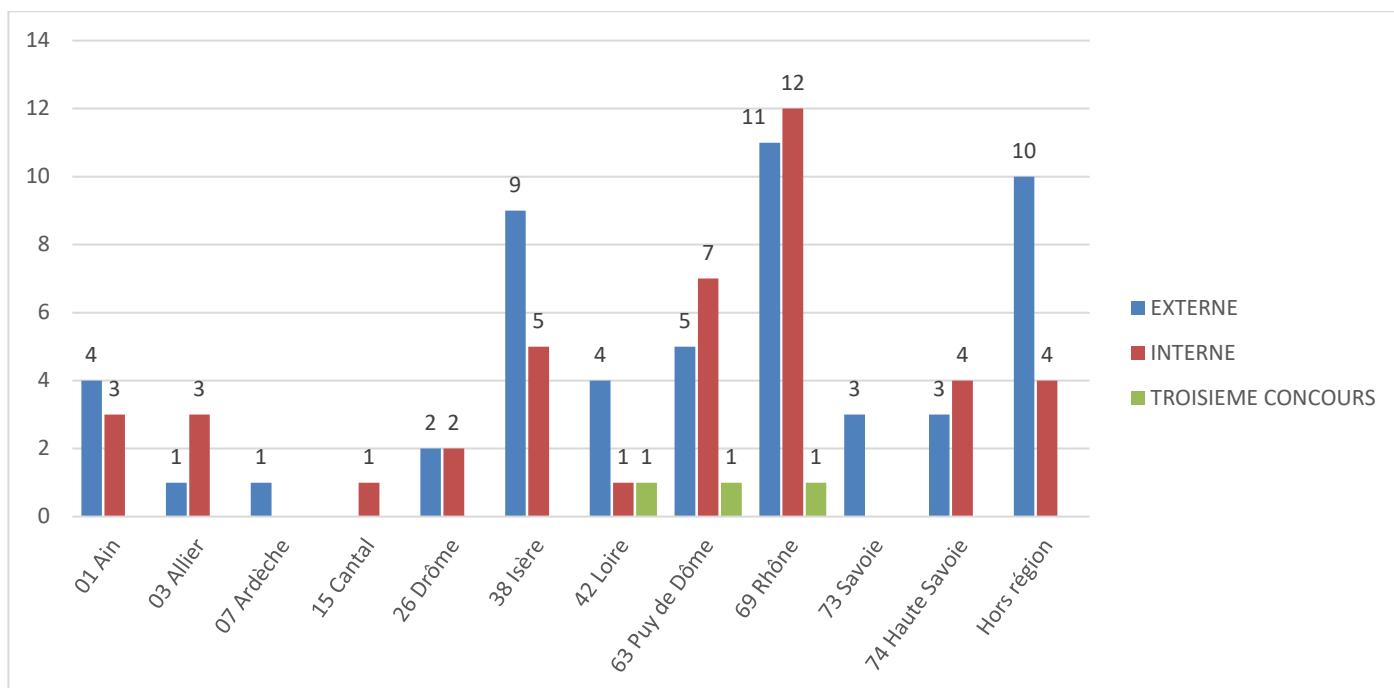
1 annulation d'inscription

2 candidats admis sous réserves pour les raisons suivantes :

- Pièces justificatives manquantes

dont 0 finalement admises à concourir.

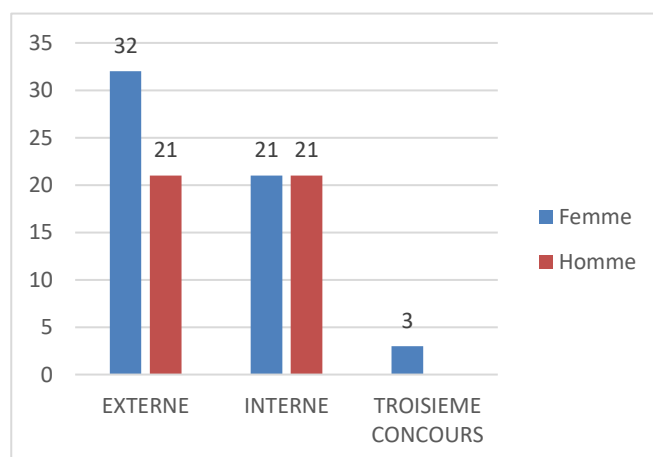
ORIGINE DES CANDIDATS



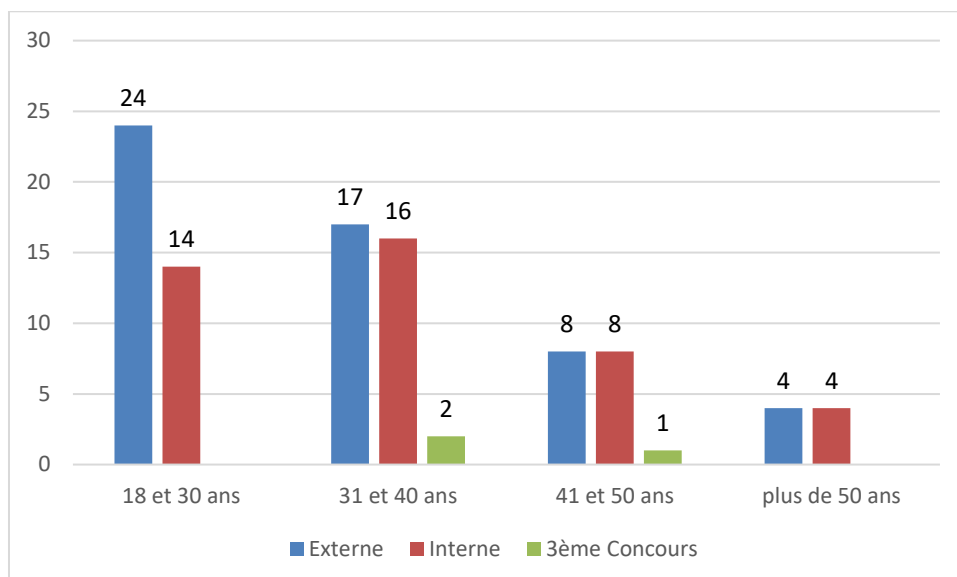
	Externe	Interne	3 ^{ème} concours	Tous concours
01 Ain	4%	3%		7%
03 Allier	1%	3%		4%
07 Ardèche	1%			1%
15 Cantal		1%		1%
26 Drôme	2%	2%		4%
38 Isère	9%	5%		14%
42 Loire	4%	1%	1%	6%
63 Puy de Dôme	5%	7%	1%	13%
69 Rhône	11%	12%	1%	24%
73 Savoie	3%			3%
74 Haute Savoie	3%	4%		7%
Hors région	10%	4%		14%
Total général	54%	43%	3%	100%

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

	Femme	Homme
Externe	33%	21%
Interne	21%	21%
3 ^{ème} concours	3%	
Total	57%	43%

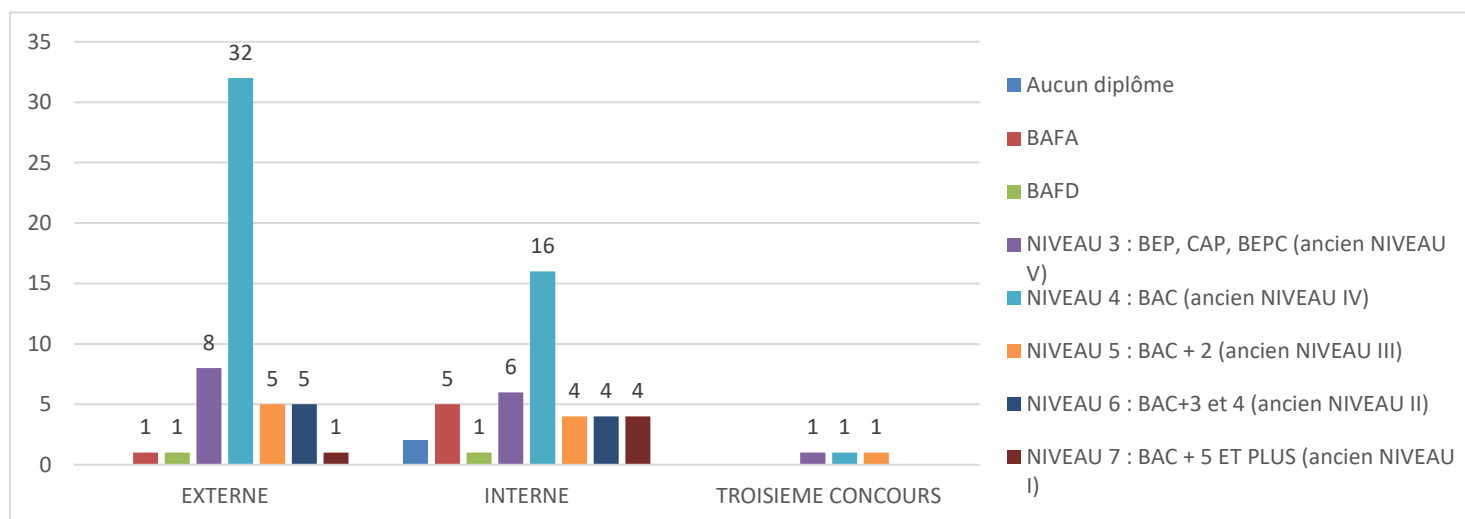


RÉPARTITION PAR AGES



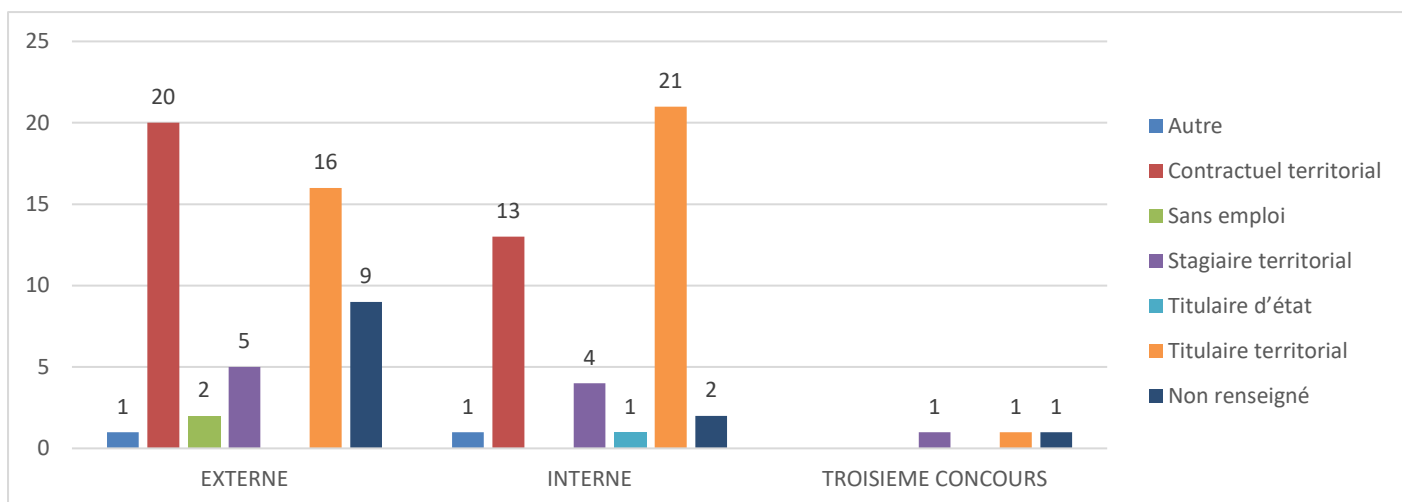
	18 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	plus de 50 ans
Externe	24%	17%	8%	4%
Interne	14%	16%	8%	4%
3 ^{ème} Concours		2%	1%	
Total	39%	36%	17%	8%

RÉPARTITION PAR NIVEAU D'ETUDE



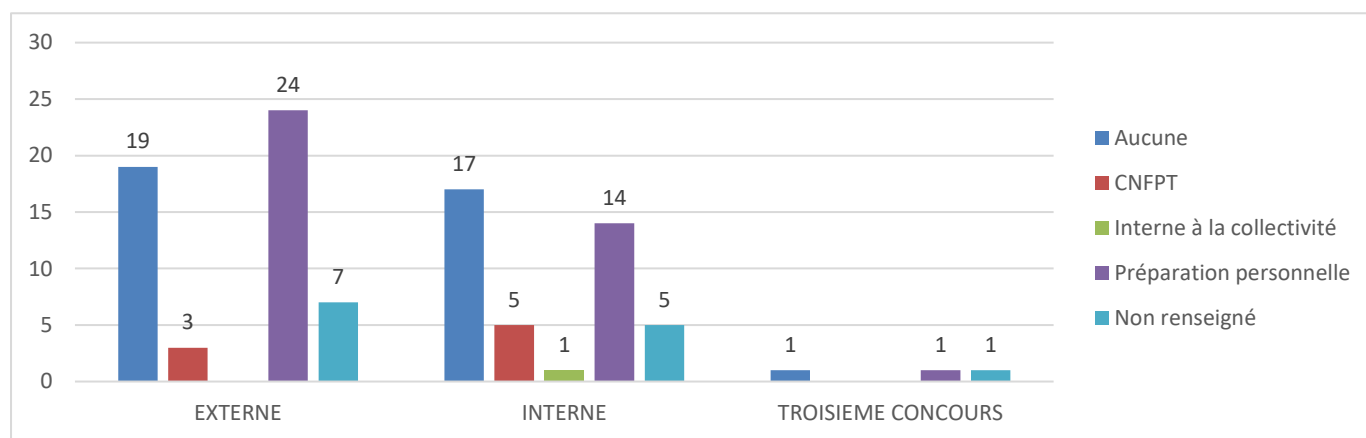
	Aucun diplôme	BAFA	BAFD	Niveau 3 BEP, CAP	Niveau 4 BAC	Niveau 5 BAC + 2	Niveau 6 BAC+3 et 4	Niveau 7 BAC + 5 et +
Externe		1%	1%	8%	33%	5%	5%	1%
Interne	2%	5%	1%	6%	16%	4%	4%	4%
3 ^{ème} concours				1%	1%	1%		
Total général	2%	6%	2%	15%	50%	10%	9%	5%

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



	Stagiaire territorial	Contractuel territorial	Titulaire territorial	Titulaire d'état	Autre	Sans emploi	Non renseigné
Externe	5%	20%	16%	0%	1%	2%	9%
Interne	4%	13%	21%	1%	1%	0%	2%
3 ^{ème} concours	1%	0%	1%	0%	0%	0%	1%
Total	10%	34%	39%	1%	2%	2%	12%

RÉPARTITION PAR PRÉPARATION



Préparation	OUI	NON	NSP
Externe	28%	19%	7%
Interne	20%	17%	5%
3 ^{ème} Concours	1%	1%	1%
Total	49%	38%	13%

	Aucune	CNFPT	Interne à la collectivité	Préparation personnelle	Non renseigné
Externe	19%	3%	0%	24%	7%
Interne	17%	5%	1%	14%	5%
3 ^{ème} concours	1%	0%	0%	1%	1%
Total	38%	8%	1%	40%	13%

6 - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS – ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

A – Le concours externe

L'épreuve écrite d'admissibilité :

Questionnaire à choix multiples portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales ainsi qu'à la compréhension de consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice des missions incombant aux membres du cadre d'emplois concerné. (Durée 45mn ; coefficient 1).

31 candidats étaient présents à l'épreuve d'admissibilité

soit 58 % des candidats admis à concourir

Session 2025 :

Epreuve	Absents	Admis à concourir	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admissibilité
QCM	21	53	11.7	16.9	14.3	11.0

Le jury a retenu **31** candidats pour passer l'épreuve orale.

Rappel de la session 2023 :

<i>Epreuve</i>	<i>Absents</i>	<i>Admis à concourir</i>	<i>Note la + basse</i>	<i>Note la + haute</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Seuil d'admissibilité</i>
<i>QCM</i>	<i>17</i>	<i>45</i>	<i>7.5</i>	<i>14.5</i>	<i>10.98</i>	<i>9.0</i>

B- Le concours interne

Les épreuves écrites d'admissibilité :

1° Un questionnaire à choix multiples portant sur des questions relatives notamment à l'accueil, la compréhension du public, la protection et les droits de l'enfant. (Durée : 45 minutes ; coefficient 3).

2° La rédaction d'une note à partir d'un texte ou d'un article de presse relatif à l'animation (Durée : 2 heures ; coefficient 2).

35 candidats étaient présents aux épreuves d'admissibilité

soit 83 % des candidats admis à concourir

Session 2025:

Epreuve	Absents	Admis à concourir	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admissibilité
QCM	7	42	10.3	14.9	13.2	10.0
Rédaction d'une note	7	42	6	17	9.7	

Le jury a retenu **28** candidats pour passer l'épreuve orale.

Commentaire des correcteurs de l'épreuve de rédaction d'une note :

Dans l'ensemble les copies sont un peu faibles, le contenu reste trop superficiel. Il manque de la profondeur dans les réponses transmises. Peu de copies sont sorties du lot. Il ressort un manque de préparation : des éléments présents dans la note de cadrage ont trop peu souvent été respecté, notamment concernant le formalisme d'une note.

Rappel de la session 2023 :

<i>Epreuve</i>	<i>Absents</i>	<i>Admis à concourir</i>	<i>Note la + basse</i>	<i>Note la + haute</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Seuil d'admissibilité</i>
QCM	15	60	4	16.5	11.32	9.50
Rédaction d'une note	15	60	3.5	16	9.4	

C – Le 3^{ème} concours

Les épreuves écrites d'admissibilité :

1° Une série de questions portant sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales. (Durée : 45 minutes ; coefficient 2).

2° Une série de questions portant sur la résolution d'un cas pratique relatif à une situation à laquelle un adjoint territorial d'animation principal de 2e classe peut être confronté. (Durée : 1h30 ; coefficient 3).

1 candidats étaient présents aux épreuves d'admissibilité
soit 33 % des candidats admis à concourir

Session 2025 :

Epreuve	Absents	Admis à concourir	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admissibilité
Série de question sur collectivités	2	3	7	7	7	10.75
Cas pratique	2	3	13.3	13.3	13.3	

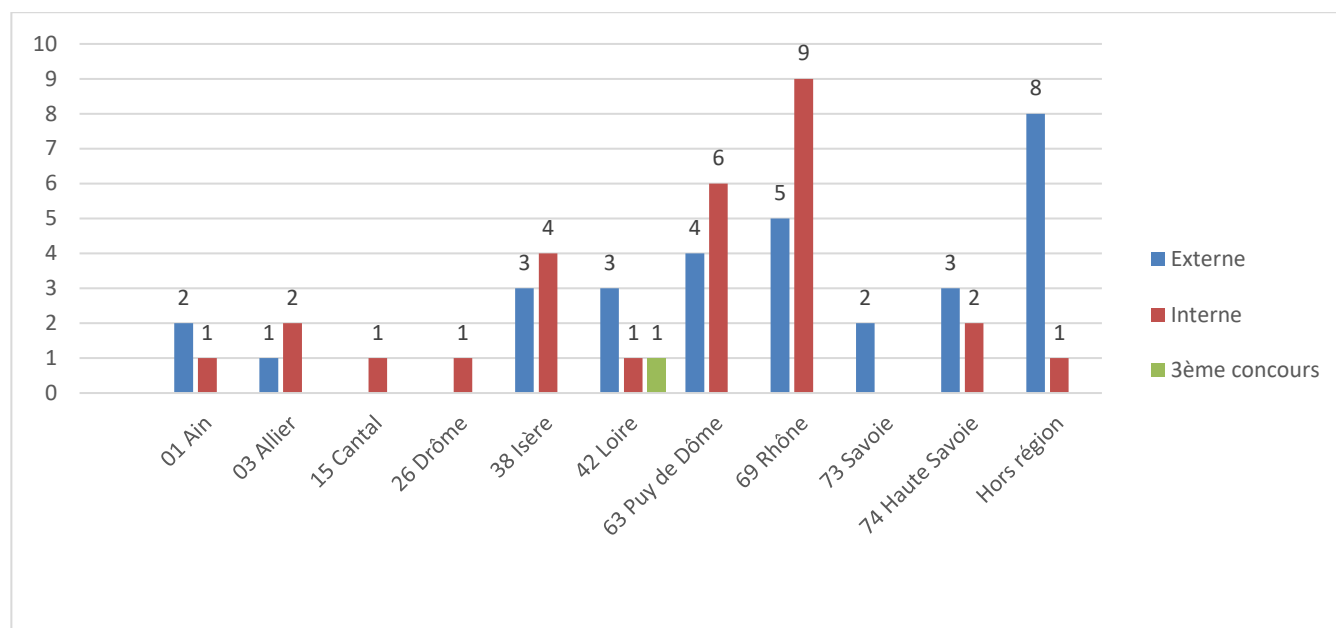
Le jury a retenu **1** candidats pour passer l'épreuve orale.

Rappel de la session 2023 :

<i>Epreuve</i>	<i>Absents</i>	<i>Admis à concourir</i>	<i>Note la + basse</i>	<i>Note la + haute</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Seuil d'admissibilité</i>
<i>Série de question sur collectivités</i>	<i>3</i>	<i>7</i>	<i>6</i>	<i>9.5</i>	<i>8</i>	<i>10.80</i>
<i>Cas pratique</i>	<i>3</i>	<i>7</i>	<i>7</i>	<i>14</i>	<i>10.38</i>	

7 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSIBILITÉ

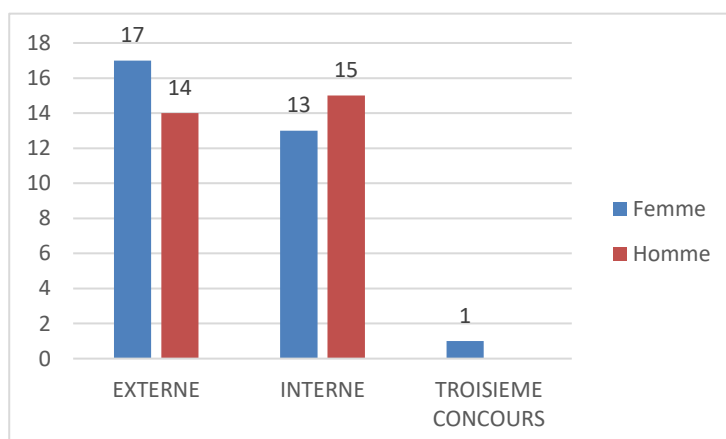
ORIGINE DES ADMISSIBLES



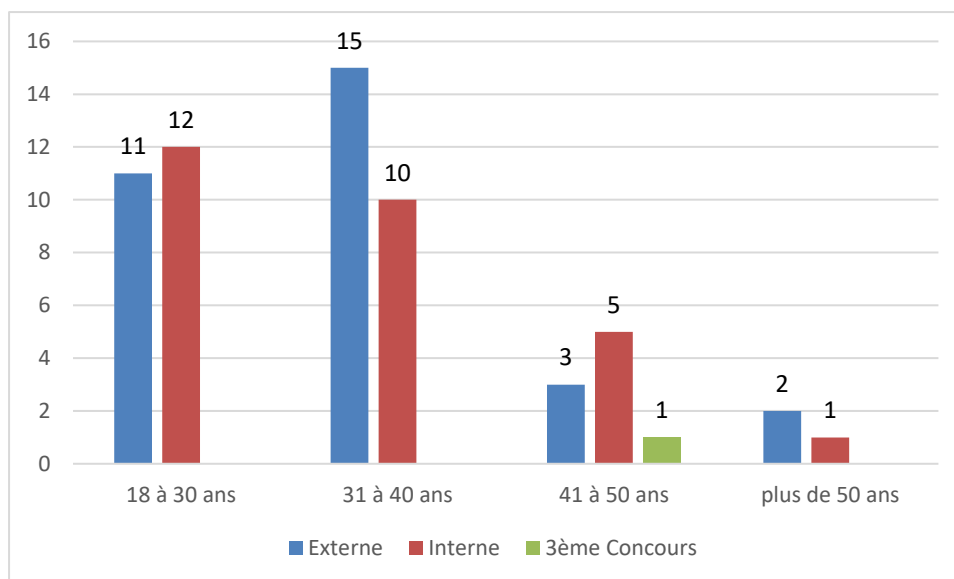
	Tous concours	Externe	Interne	3ème concours
01 Ain	5%	3%	2%	
03 Allier	5%	2%	3%	
15 Cantal	2%		2%	
26 Drôme	2%		2%	
38 Isère	12%	5%	7%	
42 Loire	8%	5%	2%	2%
63 Puy de Dôme	17%	7%	10%	
69 Rhône	23%	8%	15%	
73 Savoie	3%	3%		
74 Haute Savoie	8%	5%	3%	
Hors région	15%	13%	2%	
Total général	100%	52%	47%	2%

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

Type de concours	Femme	Homme
Externe	28%	23%
Interne	22%	25%
3ème concours	2%	
Total général	52%	48%

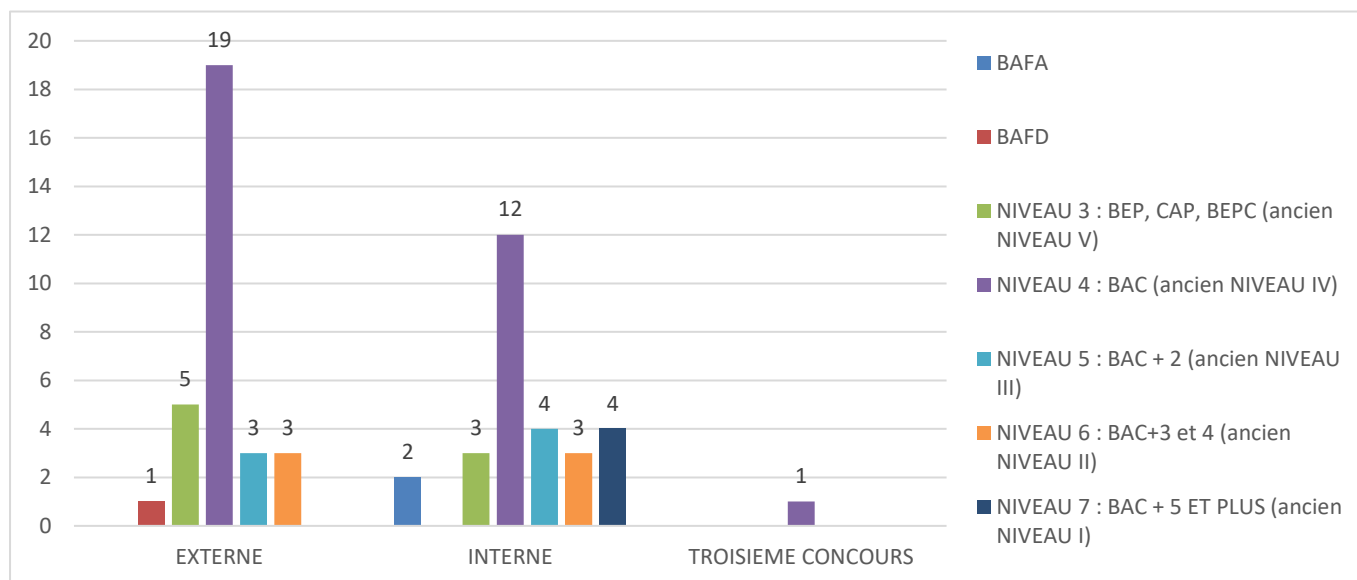


RÉPARTITION PAR AGES



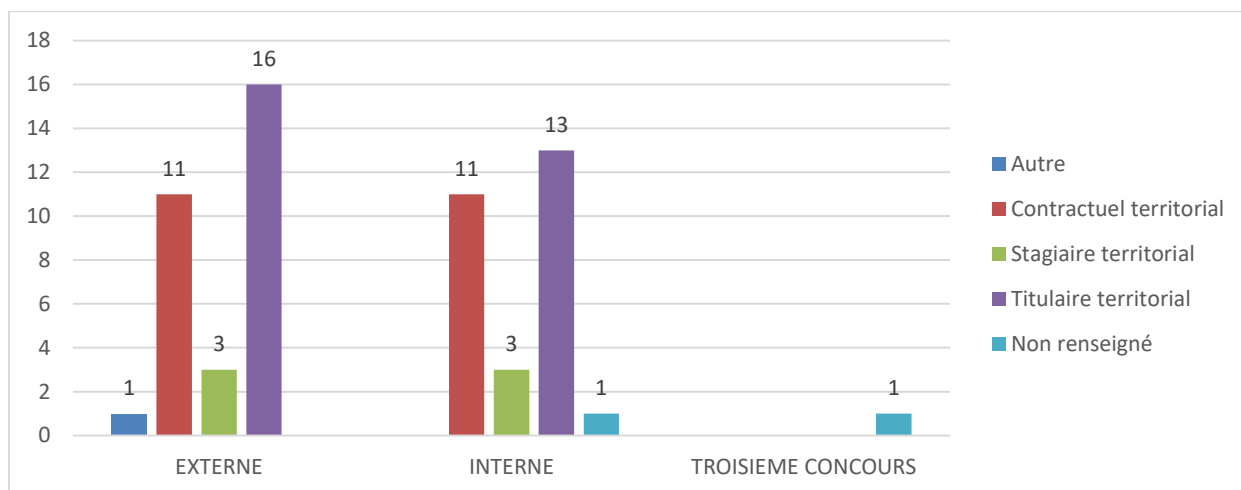
	18 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	plus de 50 ans
Externe	18%	25%	5%	3%
Interne	20%	17%	8%	2%
3ème Concours			2%	
Total	38%	42%	15%	5%

RÉPARTITION PAR NIVEAU D'ETUDE



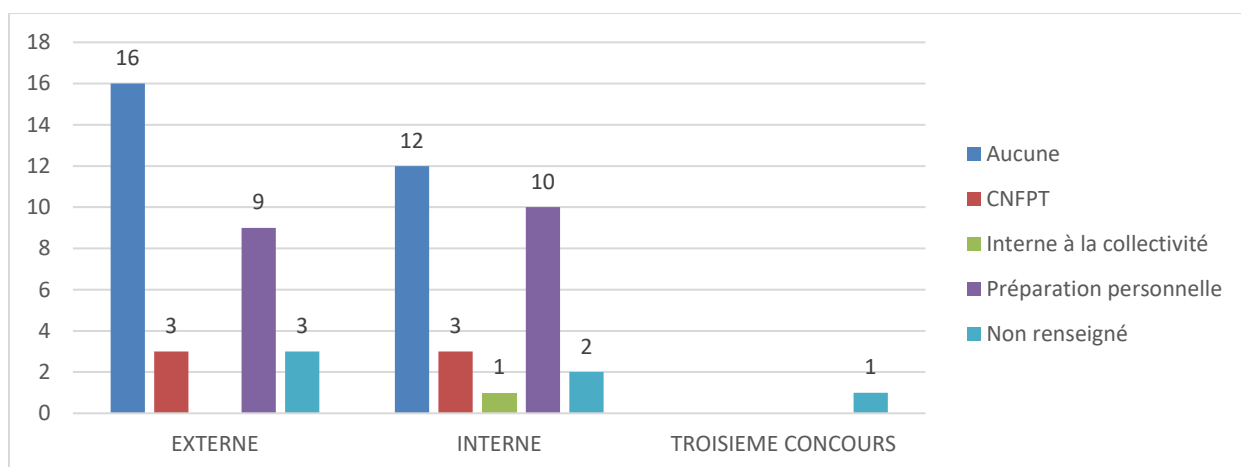
	BAFA	BAFD	Niveau 3 BEP, CAP	Niveau 4 BAC	Niveau 5 BAC + 2	Niveau 6 BAC+3 et 4	Niveau 7 BAC + 5 et +
Externe		2%	8%	32%	5%	5%	
Interne	3%		5%	20%	7%	5%	7%
3ème concours				2%			
Total général	3%	2%	13%	53%	12%	10%	7%

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



	Stagiaire territorial	Contractuel territorial	Titulaire territorial	Autre	Non renseigné
Externe	5%	18%	27%	2%	
Interne	5%	18%	22%		2%
3ème concours					2%
Total général	10%	37%	48%	2%	3%

RÉPARTITION PAR PRÉPARATION



	OUI	NON	Non renseigné
Externe	20%	27%	5%
Interne	23%	20%	3%
3ème concours			2%
Total général	43%	47%	10%

	Aucune	CNFPT	Interne à la collectivité	Préparation personnelle	Non renseigné
Externe	27%	5%		15%	5%
Interne	20%	5%	2%	17%	3%
3ème concours					2%
Total général	47%	10%	2%	32%	10%

8 - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS - ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

A – Le concours externe

Cette épreuve consiste en un entretien permettant d'apprécier la motivation du candidat et son aptitude à exercer les missions incombant aux membres du cadre d'emplois concerné (durée : quinze minutes ; coefficient 2).

31 candidats étaient présents à l'épreuve d'admission

Soit 100% des candidats admissibles

Session 2025 :

Epreuve	Admissibles	Absents	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admission
Entretien	31	0	5.00	20.00	11.98	10,50

25 candidats ont été admis au concours externe.

Rappel de la session 2023 :

<i>Epreuve</i>	<i>Admissibles</i>	<i>Absents</i>	<i>Note la + basse</i>	<i>Note la + haute</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Seuil d'admission</i>
<i>Entretien</i>	<i>26</i>	<i>0</i>	<i>10.00</i>	<i>20.00</i>	<i>14.19</i>	<i>10,00</i>

B – Le concours interne

Cette épreuve consiste en un entretien avec les membres du jury après une préparation de vingt minutes à partir, au choix du candidat au moment de l'épreuve, soit d'une question, soit d'un texte, soit d'un document graphique ou visuel choisis de manière à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, ses motivations et son aptitude à exercer sa profession dans le cadre des missions dévolues au cadre d'emplois. (durée : 20 minutes ; coefficient 4)

28 candidats étaient présents à l'épreuve d'admission

soit 100 % des candidats admissibles

Session 2025 :

Epreuve	Admissibles	Absents	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admission
Entretien	28	0	4.00	19.00	11.07	10,00

20 candidats ont été admis au concours interne.

Rappel de la session 2023 :

<i>Epreuve</i>	<i>Admissibles</i>	<i>Absents</i>	<i>Note la + basse</i>	<i>Note la + haute</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Seuil d'admission</i>
<i>Entretien</i>	<i>32</i>	<i>1</i>	<i>5.00</i>	<i>17.00</i>	<i>12.65</i>	<i>10,00</i>

C – Le 3^{ème} concours

Cette épreuve consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience, destiné à apprécier les qualités d'analyse et de réflexion du candidat ainsi que sa motivation à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois. (durée : vingt minutes dont 5 min au plus d'exposé ; coefficient 4).

1 candidate était présente à l'épreuve d'admission

Soit 100% des candidats admissibles

Session 2025 :

Epreuve	Admissibles	Absents	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admission
Entretien	1	0	16	16	16	13,00

1 candidate a été admise au 3^{ème} concours.

Rappel de la session 2023 :

<i>Epreuve</i>	<i>Admissibles</i>	<i>Absents</i>	<i>Note la + basse</i>	<i>Note la + haute</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Seuil d'admission</i>
<i>Entretien</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>8.00</i>	<i>15.00</i>	<i>11.50</i>	<i>10,00</i>

Commentaire des examinateurs :

Le niveau des candidats est très hétérogène.

Les candidats sont souvent trop peu préparés. Il a été ressenti un manque de maîtrise de la note de cadrage et des attendus de l'épreuve mais également d'un manque de curiosité concernant l'ensemble des domaines d'activités du cadre d'emplois des adjoints d'animation principal de 2^{ème} classe. De nombreux candidats se cantonnent trop à leur environnement de travail actuel et leurs acquis.

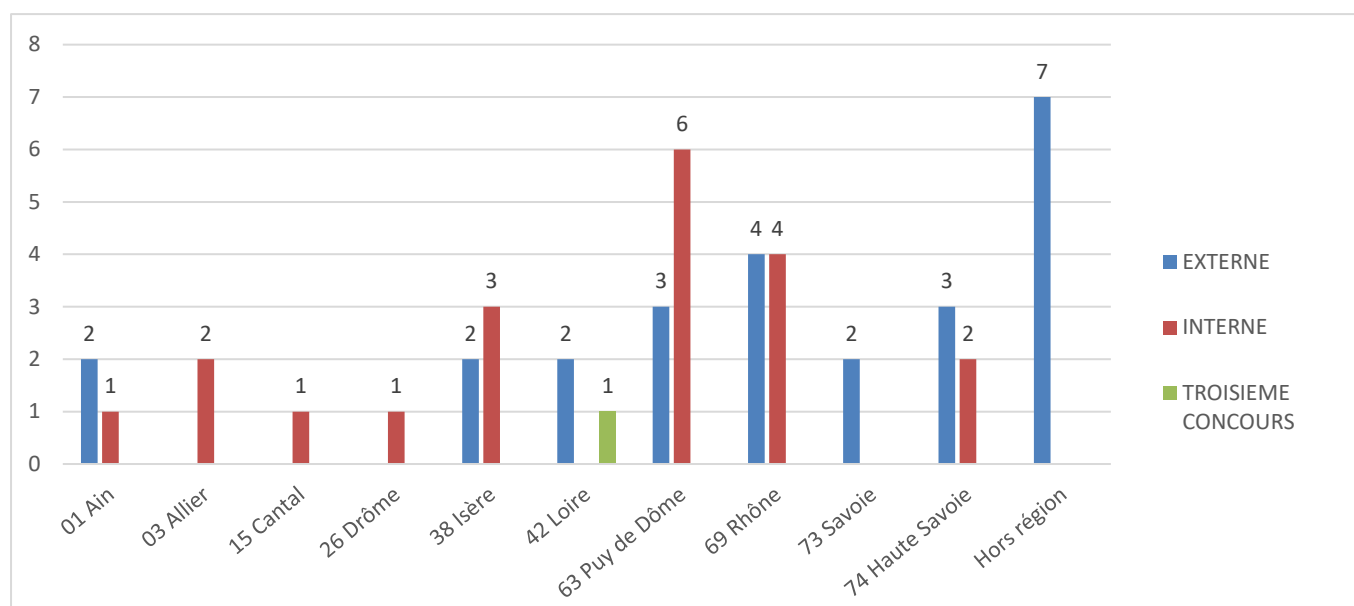
Les examinateurs ont également relevé un manque de connaissances institutionnelles générales.

Enfin, certaines postures désinvoltes, voire impolies ont marqué les examinateurs. Ces postures inadaptées face au jury entrent dans les éléments de notation exprimés dans la note de cadrage.

Par ailleurs, les examinateurs ont reçu quelques excellents candidats.

9 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION

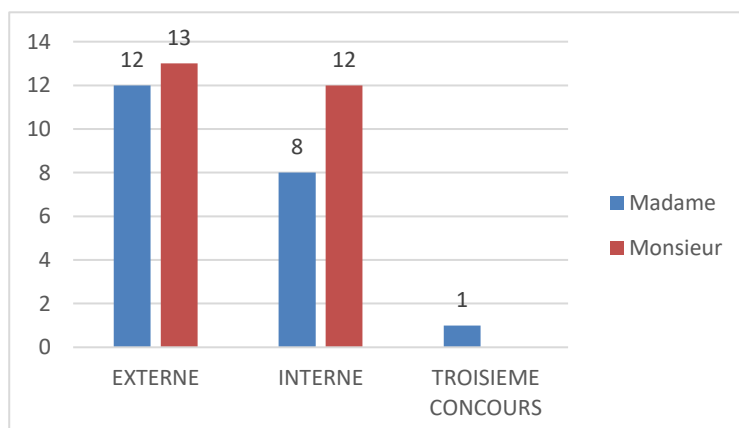
ORIGINE DES ADMIS



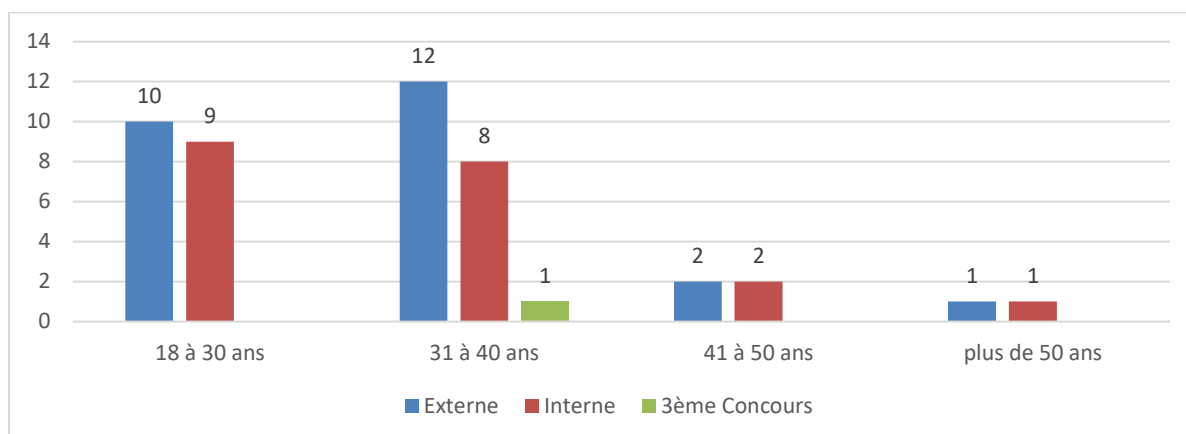
	Total général	Externe	Interne	3 ^{ème} concours
01 Ain	7%	4%	2%	
03 Allier	4%		4%	
15 Cantal	2%		2%	
26 Drôme	2%		2%	
38 Isère	11%	4%	7%	
42 Loire	7%	4%		2%
63 Puy de Dôme	20%	7%	13%	
69 Rhône	17%	9%	9%	
73 Savoie	4%	4%	0%	
74 Haute Savoie	11%	7%	4%	
Hors région	15%	15%	0%	
Total général	100%	54%	43%	2%

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

	Femme	Homme
Externe	26%	28%
Interne	17%	26%
3 ^{ème} concours	2%	
Total général	46%	54%

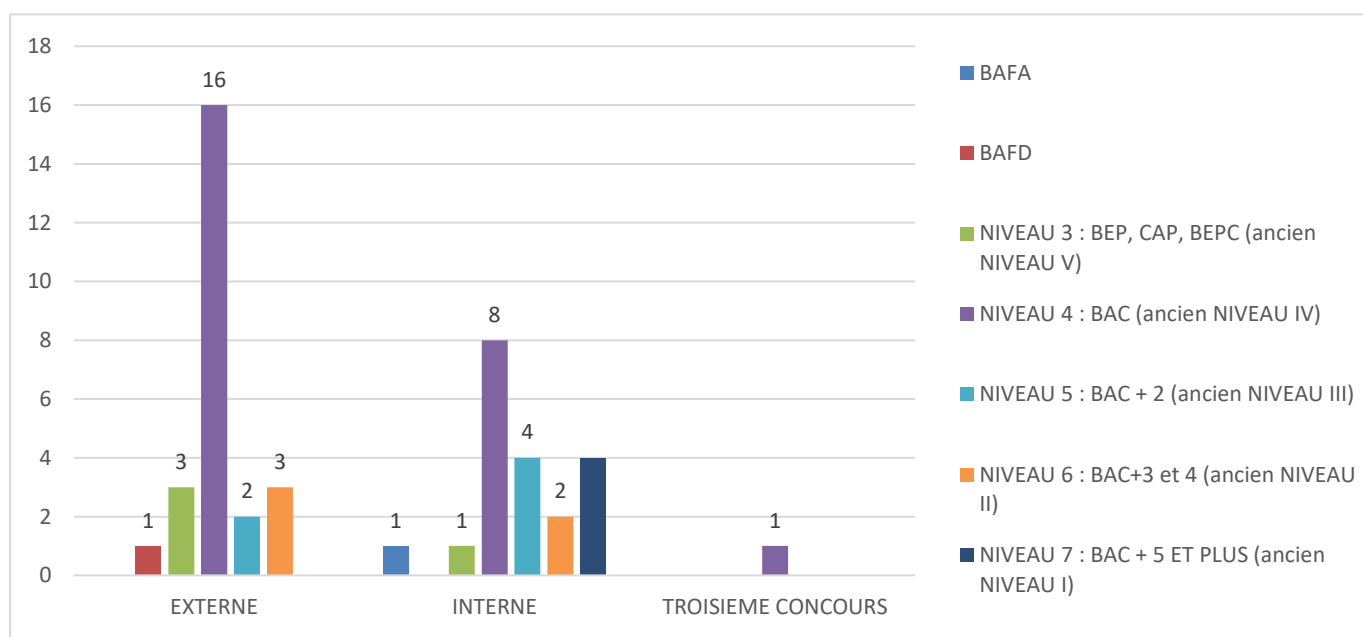


RÉPARTITION PAR AGES



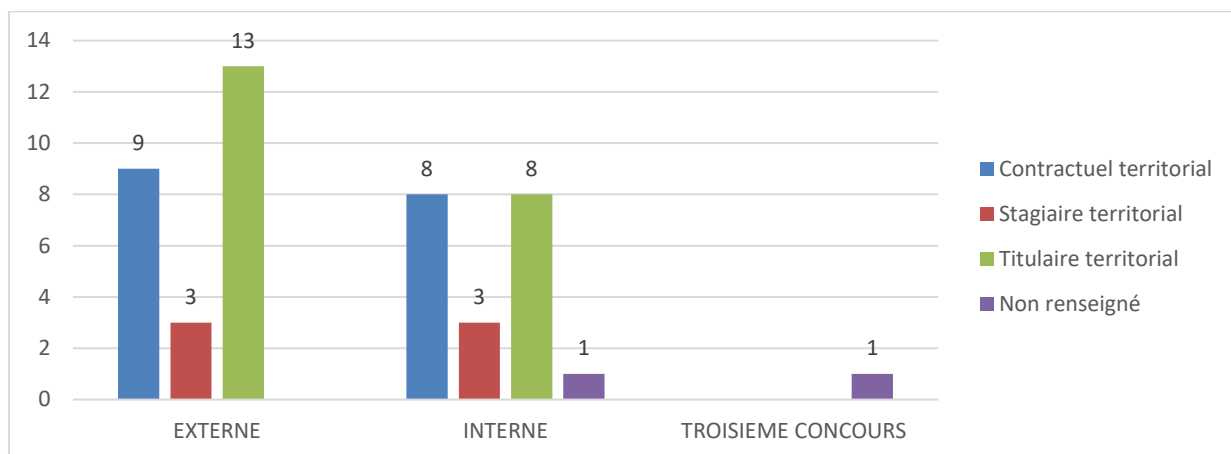
	18 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	plus de 50 ans
Externe	22%	26%	4%	2%
Interne	20%	17%	4%	2%
3 ^{ème} Concours		2%		
Total	41%	46%	9%	4%

RÉPARTITION PAR NIVEAU D'ETUDE



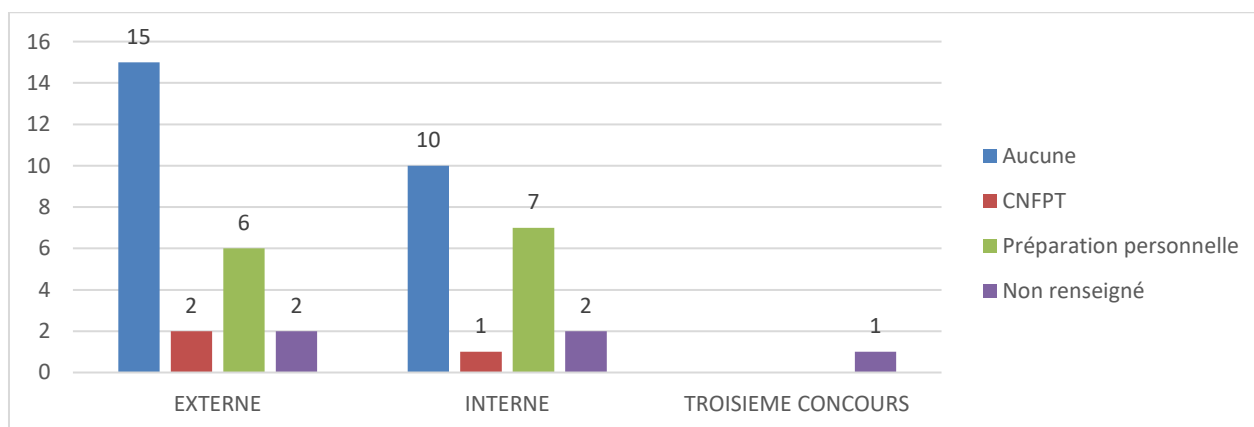
	BAFA	BAFD	Niveau 3 : BEP, CAP	Niveau 4 : BAC	Niveau 5 : BAC + 2	Niveau 6 : BAC+3 et 4	Niveau 7 : BAC + 5 et +
Externe		2%	7%	35%	4%	7%	
Interne	2%		2%	17%	9%	4%	9%
3 ^{ème} concours				2%			
Total général	2%	2%	9%	54%	13%	11%	9%

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE



	Stagiaire territorial	Contractuel territorial	Titulaire territorial	Non renseigné
Externe	7%	20%	28%	
Interne	7%	17%	17%	2%
3 ^{ème} concours				2%
Total général	13%	37%	46%	4%

RÉPARTITION PAR PREPARATION



	Oui	Non	Non renseigné
Externe	17%	33%	4%
Interne	17%	22%	4%
3 ^{ème} Concours			2%
Total	35%	54%	11%

	Aucune	CNFPT	Préparation personnelle	Non renseigné
Externe	33%	4%	13%	4%
Interne	22%	2%	15%	4%
3 ^{ème} concours				2%
Total général	54%	7%	28%	11%

CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

10 - FICHE TECHNIQUE

	TOUS CONCOURS			EXTERNE			INTERNE			3EME CONCOURS		
	Admis à concourir	Admissibles	Admis	Admis à concourir	Admissibles	Admis	Admis à concourir	Admissibles	Admis	Admis à concourir	Admissibles	Admis
Nombre de candidats par étape	98	60	46	53	31	25	42	28	20	3	1	1
Hommes	42	29	25	21	14	13	21	15	12	0	0	0
Femmes	56	31	21	32	17	12	21	13	8	3	1	1
% Hommes	43%	48%	54%	40%	45%	52%	50%	54%	60%	0%	0%	0%
% Femmes	57%	52%	46%	60%	55%	48%	50%	46%	40%	100%	100%	100%
Âges des candidats												
18 - 30 ans	38	23	19	24	11	10	14	12	9	0	0	0
31 - 40 ans	35	25	21	17	15	12	16	10	8	2	0	1
41 - 50 ans	17	9	4	8	3	2	8	5	2	1	1	0
Plus de 50 ans	8	3	2	4	2	1	4	1	1	0	0	0
Origine des candidats par départements												
01 Ain	7	3	3	4	2	2	3	1	1	0	0	0
03 Allier	4	3	2	1	1	0	3	2	2	0	0	0
07 Ardèche	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Cantal	1	1	1	0	0	0	1	1	1	0	0	0
26 Drôme	4	1	1	2	0	0	2	1	1	0	0	0
38 Isère	14	7	5	9	3	2	5	4	3	0	0	0
42 Loire	6	5	3	4	3	2	1	1	0	1	1	1
43 Haute Loire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
63 Puy de dôme	13	10	9	5	4	3	7	6	6	1	0	0
69 Rhône	24	14	8	11	5	4	12	9	4	1	0	0
73 Savoie	3	2	2	3	2	2	0	0	0	0	0	0
74 Haute Savoie	7	5	5	3	3	3	4	2	2	0	0	0
Hors région	14	9	7	10	8	7	4	1	0	0	0	0
Niveau d'études des candidats												
AUCUN	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
BAFA	6	2	1	1	0	0	5	2	1	0	0	0
BAFD	2	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0
CAP - BEP	15	8	4	8	5	3	6	3	1	1	0	0
BAC	49	32	25	32	19	16	16	12	8	1	1	1
BAC + 2	10	7	6	5	3	2	4	4	4	1	0	0
BAC + 3 OU BAC + 4	9	6	5	5	3	3	4	3	2	0	0	0
BAC + 5 et plus	5	4	4	1	0	0	4	4	4	0	0	0

CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

Secteur d'activité												
Sans emploi	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Contractuel de la fonction publique	33	22	17	20	11	9	13	11	8	0	0	0
Stagiaire de la fonction publique	10	6	6	5	3	3	4	3	3	1	0	0
Fonctionnaire territorial	38	29	21	16	16	13	21	13	8	1	0	0
Fonctionnaire d'état	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Autre	2	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0
Non renseigné	12	2	2	9	0	0	2	1	1	1	1	1
Préparation												
CNFPT	8	6	3	3	3	2	5	3	1	0	0	0
Personnelle	39	19	13	24	9	6	14	10	7	1	0	0
Interne à la collectivité	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
Non renseigné	13	0	5	7	0	2	5	0	2	1	0	1
Avec préparation	48	26	16	27	12	8	20	14	8	1	0	0
Sans préparation	37	28	25	19	16	15	17	12	10	1	0	0